

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° :2024-04-030

Affectation du résultat 2023

Rapporteur : Jeanine FAVRE SECOND

<u>Date de Convocation</u> :	26 mars 2024	<u>Séance du 02 avril 2024</u> A 18h30, le Conseil Municipal de Morières-les- Avignon, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois d'avril sous la présidence de Monsieur Grégoire SOUQUE, Maire.
<u>Date d'affichage</u> :	05 avril 2024	
▪ Nombre de conseillers en exercice :	29	
▪ Nombre de présents :	25	
▪ Nombre de votants :	29	

Étaient présents :

Grégoire SOUQUE, Éric DEVALQUENAIRE, Catherine PRAT, Sandrine IGNERSKI, Patrick DUVAL, Jeanine FAVRE SECOND, Franck JOUSSELIN, Marie-Paule FOURMENT, Pierre-Jean FAUCITANO, Stéphanie CASTRIGNANO, Nicolas CHASTEL, Jennifer HAMAIDE, Huguette SAINT JEAN, Michel CAMPERGUE, Renée THOMAS, Claudine BOISSEAU, Alain FIRMIN, Jade MORENAS, Philippe REYNERO, Marie-Laure PERDIGUIER, Marie GAGET-MARTIN, Annick DUBOIS, Jean-Marc FOUIN, Raphaël GOTTSCHALK, Emmanuelle BLANC

Étaient absents excusés et représentés :

Estelle ROLLE pouvoir à Grégoire SOUQUE, Fabrice BAUDOIN pouvoir à Sandrine IGNERSKI, Christèle PELISSIER pouvoir à Jean-Marc FOUIN, Martine THEVENIN pouvoir à Annick DUBOIS,

Étaient absents :

Secrétaire de séance : Nicolas CHASTEL

Monsieur le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales fixe les règles d'affectation des résultats. Cette affectation doit intervenir après le vote du compte administratif et les résultats doivent être intégrés lors de la décision budgétaire qui suit le vote du compte administratif.

Les résultats de l'exercice précédent comprennent, d'une part, les restes à réaliser, et d'autre part, les résultats cumulés dégagés à la clôture (c'est-à-dire les résultats de l'exercice et les reports de l'année N-1) pour chacune des sections.

Si le résultat global de la section de fonctionnement est positif, il sert prioritairement à couvrir le besoin de financement de la section d'investissement lorsqu'il est négatif (affectation au compte 1068), le solde est affecté librement en fonctionnement ou en investissement.

Le besoin de financement s'apprécie en prenant le résultat d'investissement cumulé de l'exercice auquel on ajoute la somme des restes à réaliser.

Les résultats du compte administratif sont les suivants

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	section de fonctionnement	10 506 555,98 A	11 767 821,92 G	1 261 265,94 G-A
	section d'investissement	3 499 830,21 B	1 950 192,53 H	-1 549 637,68 H-B
	<i>total :</i>	14 006 386,19	13 718 014,45	-288 371,74
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	report en section de fonctionnement (002)	C	1 034 741,91 I	1 034 741,91
	report en section d'investissement (001)	D	529 617,76 J	-529 617,76
TOTAL (réalisations + reports)		14 536 003,95 P=A+B+C+D	14 752 756,36 Q=G+H+I+J	216 752,40 =Q-P
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	section de fonctionnement	0,00 E	0,00 K	0,00 =K-E
	section d'investissement	1 504 827,65 F	2 712 005,41 L	1 207 177,76 =L-F
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	1 504 827,65 =E+F	2 712 005,41 =K+L	1 207 177,76
RESULTAT CUMULE	section de fonctionnement	10 506 555,98 =A+C+E	12 802 563,83 =G+I+K	
	section d'investissement	5 534 275,62 =B+D+F	4 662 197,94 =H+J+L	
	TOTAL CUMULE	16 040 831,60 X=A+B+C+D+E+F	17 464 761,77 Y=G+H+I+J+K+L	1 423 930,17 Z=Y-X

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le



ID : 084-218400810-20240402-2024_04_030-DE